



ELECTION DU REPRESENTANT DU FOOTBALL DIVERSIFIE POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE DU FOOTBALL AMATEUR

-

APPEL A CANDIDATURE

L'élection du représentant du football diversifié pour l'Assemblée Générale de la Ligue du Football Amateur aura lieu lors de l'Assemblée Générale du 19 décembre 2020.

L'appel à candidature pour cette élection est ouvert **du 12 octobre 2020 au 19 novembre 2020, à minuit, cachet de la poste faisant foi**. Toute candidature doit obligatoirement être envoyée en courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse suivante, à l'attention de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales : 172 bd des Pas Enchantés 44230 St Sébastien/Loire.

Rappels :

- tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité définies aux articles 4 et 34 des Statuts de la F.F.F.,
- toute candidature doit être présentée en binôme "titulaire + suppléant",
- l'élection a lieu au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours.

Pour présenter une candidature, il convient d'utiliser le formulaire suivant : cliquez [ici](#)